

COMPTE-RENDU CONSEIL du 07/10/2023

Quartier de BARENS

Personnes présentes : Environ 25 résidents du quartier

Représentants Mairie : Mmes Karine Hablizig, Corinne Georges
Mrs Nicolas Romanotto, Gael Raffelli

Référents de quartier : Christian Hernandez, Sandrine Pezeyre (secrétaire de séance)

Le 7 Octobre 2023

Ouverture de la séance à 9h.

ACTUALITES COMMUNALES :

- N. ROMANOTTO : Bref retour sur le rassemblement public du 30 Septembre dernier (projet du barrage CNR sur les rives du Rhône dans l'emprise des communes de St Romain et Loyettes. Ce projet est au stade de l'étude par la CNR et reçoit un accueil défavorable de la part d'élus, d'associations représentatives de la défense de l'environnement. Mr le Maire avait invité la population par courrier à venir s'informer à l'occasion de cette journée à proximité du futur site d'implantation. Le public est venu nombreux, en présence de plusieurs médias locaux. (Ci-joint, l'article paru le lendemain dans le Dauphiné Libéré). Une réunion à l'initiative du collectif « Sortir du Nucléaire » est prévue le 18/10/2023 (+ d'infos sur le site de la mairie)

- K. HABLIZIG rappelle que la mairie publie au jour le jour des informations pratiques sur son site, sur les réseaux sociaux et encourage l'utilisation de l'application Politeia France pour un accès instantané aux infos principales.

- rappel aussi de l'existence du cahier de doléances à disposition des Jalioromains en mairie. Ce cahier est un outil de communication destiné à recueillir les demandes personnelles des habitants. Il est assez peu utilisé.

Il est rappelé que pour des sujets d'intérêt plus général, le recours aux référents reste la voie à privilégier. Les référents de quartier jouent leur rôle de relais en préservant l'anonymat des personnes (lois informatique et liberté). Les référents des 7 quartiers se réunissent tous les 2 mois afin de passer en revue les sujets en cours et proposer des actions face aux problématiques rencontrées. Parmi les sujets communs et récurrents, la vitesse excessive, la sécurité et les incivilités sur notre commune.

Il a été convenu que les conseils réunissant les habitants d'un quartier se dérouleront à une fréquence semestrielle.

Est-il utile de rappeler que ces conseils de quartier ne sont pas faits pour régler des conflits personnels latents ? Les participants aux conseils viennent pour apporter leur contribution (voire leur expertise) à l'amélioration de notre lieu de vie et pour soumettre des questions, suggestions, propositions... Trouver des solutions ensemble.

- ACTUALITES QUARTIER BARENS :

G. RAFFELLI, adjoint travaux, intervient sur :

-Eclairage public : suite intervention, rétabli sur la zone d'ombre Chemin des routes et Chemin de Vavres. Des ampoules à remplacer à l'entrée de Barens ?

-Panneau d'affichage : déplacé à l'entrée de Barens à proximité des collecteurs de recyclage. Son implantation actuelle est provisoire et masque la visibilité sur les véhicules en provenance de Crémieu. Fera l'objet d'un scellement définitif prochain à une position adéquate par les services communaux

-Adressage et numérotation : les certificats et nouveaux numéros individuels ont été transmis aux personnes qui en ont fait la demande. Quelques plaques de rues manquent encore, notamment pour les impasse avec petits lots multiples. Merci de signaler à la mairie d'éventuelles anomalies (mail à : contact@mairiesrdj.fr). Une personne indique que l'application Géoportail est à privilégier car elle est à jour, contrairement à d'autres systèmes de navigation

-Panneau indicateur Clos des Lys : une demande avait été formulée via email au services techniques de la mairie par un des résidents du Clos des Lys pour qu'un panneau indicateur soit installé à un endroit plus visible depuis la Route de Barens. Le panneau actuel avait été installé provisoirement à l'entrée du lotissement (et non de la rue) par un des co-propriétaires dans l'attente d'une signalisation définitive par les services municipaux. Cette demande (en date du 24/03/23) est restée sans réponse



Aménagement du Carrefour Vavres/Barens : réalisé conformément aux souhaits des riverains. 2 places de stationnement semblent toutefois problématiques pour la visibilité et la circulation des usagers en sécurité. Des riverains suggèrent également qu'un panneau priorité à droite soit installé à l'intersection Barens/Chemin des Pervenches dans la direction de Tignieu.

Miroir disparu : après étude et vérification, ce miroir sera prochainement remplacé (aux frais de la commune)

Petit massif fleuri: situé sur le domaine public, ce massif était jusqu'alors entretenu par une habitante du Chemin de Vavres. Cette personne s'est manifestée pour faire savoir qu'elle

ne pouvait plus en assurer la gestion. Les services de la mairie doivent la rencontrer pour envisager les mesures à prendre afin d'en réduire l'emprise sur la chaussée et d'en optimiser l'entretien par la municipalité.

Haie envahissante : au niveau du 22 Route de Barens, un usager signale la présence d'une haie gênante pour la circulation (notamment en cas de croisement). Cette haie de grande hauteur pousse sur une parcelle privative. Il est rappelé qu'un entretien des abords de voies communales est effectué 2 à 3 fois par an par les services municipaux (ou sous-traitants) mais qu'il incombe aux propriétaires privés de gérer leur plantations (taille, élagage...) afin qu'elles n'envahissent pas le domaine public

Panneau posé sur propriété privée : au n° 1539, le propriétaire indique qu'un panneau de signalisation a été posé dans sa propriété sans qu'il n'en soit informé par les services communaux. Petite action corrective à prévoir ?

Abribus scolaires : quelques personnes réitèrent leur demande pour que les 2 arrêts de bus de la Route de Barens (proche du Four et proche du Chemin de la Vie des Anes) soient équipés d'abribus pour les usagers de ces lignes (scolaires essentiellement).

Poteaux télécom : des riverains indiquent qu'un poteau bois menace (entrée Clos de Barens) et qu'un poteau métallique bien chargé n'est plus assuré par ses câbles de maintien (qui ont été sectionnés) à l'angle Barens / Vie des Ânes

Chemin piétonnier sur une portion de la Route de Barens : cet aménagement, lancé sous l'ancienne mandature de Mr Bekhit et terminé sous la mandature de Mr Grausi, a été imposé sans aucune concertation aux riverains qui ne l'ont découvert qu'une fois réalisé. Une pétition signée par près de 70 personnes a été transmise à la mairie à l'occasion d'un conseil municipal en Octobre 2021. Depuis, de nombreuses relances sur cette question ont amené des élus à reprendre ce dossier important. Ils ont pu constater que les équipements ont été installés sans respect des normes en vigueur et que certains d'entre eux (bordures blanches) présentent une dangerosité indiscutable pour les usagers. En outre, preuve est faite que cet aménagement augmente le risque d'accident au sortir de certaines propriétés et lors de croisements de véhicules. Il n'a aucun effet sur la réduction de la vitesse et il est navrant de constater que les cyclistes ne l'utilisent pas (cause revêtement gravillonné inadapté) alors que ce chemin est supposé être partagé entre piétons et cyclistes dans les 2 sens de circulation... A cela s'ajoutent les manœuvres rendues compliquées pour accéder chez soi et la disparition pure et simple de stationnements existants jusqu'alors sur le domaine public. Sans parler de l'aspect esthétique...Ce constat ayant été fait, il appartient désormais aux élus de reprendre le dossier et de proposer des solutions adaptées à la configuration des lieux et conformes aux attentes des riverains dans la mesure du possible. L'aspect budgétaire pèse aussi dans la réflexion à mener.

L'auditoire prend bonne note de la volonté affichée par les représentants municipaux à l'occasion de ce conseil et plusieurs personnes indiquent être prêtes à aider pour la reprise de cet aménagement contesté. Tout le monde est évidemment conscient qu'il faudra encore un peu de temps mais l'essentiel est d'avoir ce dossier désormais ouvert auprès des services compétents de la mairie.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier pour l'écoute et la réactivité dont ils font preuve depuis la mise en œuvre du processus démocratique et la tenue de ces

conseils de quartier depuis 1 an environ. Personne ne doute de leur engagement et de leur volonté à améliorer notre cadre de vie.

Nous remercions aussi toutes les personnes présentes lors de ce conseil et nous encourageons d'autres riverains à venir à la prochaine rencontre ou, pour le moins, à nous faire parvenir leurs questions, remarques ou propositions par courrier électronique.

Prochain conseil de quartier : le Samedi 2 Mars 2023 à la Mairie (sauf indication contraire d'ici là)

Christian HERNANDEZ & Sandrine PEZEYRE

Référents Barens

chernandez2999@gmail.com

PJ : Article DL 01/10/2023

Le Dauphiné Libéré
Dimanche 1^{er} octobre 2023

Actu locale Nord-Dauphiné | 17

Saint-Romain-de-Jallionas

Barrage : « Si l'État le construit, je ne me porte pas garant de ce qu'il peut se passer »

Près de 500 personnes se sont mobilisées, samedi 30 septembre, pour dire non à la possibilité de création d'un barrage sur le Rhône qui pourrait être le 2^e sur le fleuve. Ce premier mouvement sur le terrain a permis à la population d'exprimer ses inquiétudes.

Zad de Saint-Romain, cette banderole n'a pas vécu. Elle a aussitôt été retirée samedi matin alors que débutait la journée de mobilisation sur le projet de barrage sur le fleuve, en réponse à l'envie de faillibilité donnée par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) pour l'installation d'un barrage, à la demande de l'État.

« Il faut arrêter de tout bétonner, penser à la biodiversité, à la ressource en eau »

« On est des élus locaux responsables, on ne fait pas appel à la Zad. On est plutôt aujourd'hui sur une phase d'information, assure le maire Jérôme Grauss. L'État fera face à ses responsabilités au moment où il prendra la décision d'arrêter ou de poursuivre le projet. Si le décide de continuer, je ne me porte pas garant de ce qu'il peut se passer. Je suis un élu de 5 500 habitants, j'ai un pouvoir municipal, on va en recruter un deuxième, on ne va pas pouvoir gérer. Je veux juste protéger mon secteur. »

Si la mobilisation s'est tenue dans un climat plutôt pacifique, les inquiétudes n'ont pas été levées. Aline Vuillemin habite le village depuis 1963. Elle craint une « défiguration complète » de Saint-Romain-de-Jallionas. « Il faut arrêter de tout bétonner et penser à la biodiversité, à la ressource en eau qui se raréfie. On le voit avec la situation climatique actuelle, on n'arrive plus à vivre en respect avec la nature, on vit dans un endroit paisible. Qu'en sera-t-il demain ? », s'interroge-t-elle. « On est bien à la campagne, si c'est pour la détruire », soufflé son époux Dominique qui faisait partie de l'assistance. Un public garni d'habitants, d'élus

des alentours, d'une poignée d'élus du secteur, d'associations, de pêcheurs, etc.

Alain Biester est le président de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques de Pont-de-Chéray. Il porte les dégâts futurs. « Si le barrage se fait, ce serait une catastrophe. Cela veut dire que des turbines vont réchauffer l'eau, beaucoup de poissons ne le supporteront pas. On va inévitablement perdre du poisson, nos rivières en aval (Gironde, Bourne, etc.) vont perdre de l'eau. On sera de plus en plus à sec. » Le caractère patrimonial du site sonde par la CNR interroge aussi Robert Royet, archéologue. « On est sur un lieu fort avec une énorme nécropole gauloise. Des personnes présentes ici sont assises sur un tombeau gaulois, on est sur plus de cent tombes principales éphémères entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et le 5^e siècle. On est aussi sur un lieu de mémoire, on a eu l'occasion de recueillir des indices qui montrent qu'un camp de Jules César a été bâti. »

Un collectif devrait être créé contre ce projet pour protéger cet écrit verbatim.

■ Candice Heck

« Nos élus n'ont pas pris la mesure de l'impact pour l'Isère, nous sommes seuls »

« Il est normal que les inquiétudes soient diverses. Il reste un certain nombre de zones d'ombre qu'il faut absolument que l'on arrive à lever. » Jean-Yves Brenez, le président des Balcons du Dauphiné, avait fait le court déplacement jusqu'à Saint-Romain-de-Jallionas, pour dénoncer « les 5 % du Rhône qui n'ont pas encore été artificialisés. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'imaginer qu'il y a un lien fonctionnel entre le barrage et le nouvel EPR (du Bugey). Nous avons besoin de savoir la vérité et de connaître exactement quel est le lien entre ces deux projets. Ce barrage va produire de l'électricité pour seulement 60 000 foyers avec chauffage », peste-t-il, avant de lancer un coup de gongle sur le peu de soutien.

« On a un peu le sentiment que nos élus, qu'ils soient départementaux, régionaux, ou nos parlementaires, n'ont pas pris la mesure de l'impact

de poursuivre le projet. Si le décide de continuer, je ne me porte pas garant de ce qu'il peut se passer. Je suis un élu de 5 500 habitants, j'ai un pouvoir municipal, on va en recruter un deuxième, on ne va pas pouvoir gérer. Je veux juste protéger mon secteur. »

Si la mobilisation s'est tenue dans un climat plutôt pacifique, les inquiétudes n'ont pas été levées. Aline Vuillemin habite le village depuis 1963. Elle craint une « défiguration complète » de Saint-Romain-de-Jallionas. « Il faut arrêter de tout bétonner et penser à la biodiversité, à la ressource en eau qui se raréfie. On le voit avec la situation climatique actuelle, on n'arrive plus à vivre en respect avec la nature, on vit dans un endroit paisible. Qu'en sera-t-il demain ? », s'interroge-t-elle. « On est bien à la campagne, si c'est pour la détruire », soufflé son époux Dominique qui faisait partie de l'assistance. Un public garni d'habitants, d'élus

Un info en »
Une nouvelle association va naître

Un groupe de citoyens vivant dans les Balcons du Dauphiné et sur le territoire de la Lyssed (Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné) est en train de monter l'association « Énergies du Haut Dauphiné ». L'assemblée constituante aura d'ailleurs lieu le jeudi 12 octobre.

« L'objectif est de créer une société coopérative à gestion citoyenne d'investissement dans les énergies renouvelables », indique Christophe Bault. L'un des habitants à l'initiative de ce projet citoyen.

« On veut viser des toits publics (écoles, gymnases, etc.) pour la production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque et, montrer que des alternatives existent au projet de barrage. L'énergie peut aussi se décider au niveau local, on peut prendre le contrôle de notre énergie », assure Christophe Bault.

La concertation préalable devrait s'étendre entre décembre et mars 2024

Julie Riegel faisait partie des quatre garants de la commission nationale du débat public (CNDP). Elle était sur site, samedi. « Ce projet, avant des impacts considérables sur l'environnement et les territoires, l'État, la CNR et RTE ont eu l'obligation de saisir la CNDP, une institution indépendante qui garantit les droits d'information et de participation du public. On ne mènera pas un débat public mais une concertation préalable », précisait-elle devant la population. Celle-ci se tiendra entre début décembre et mars 2024 avec, au programme, des rencontres, des ateliers thématiques avec des tables rondes, des réunions publiques, des débats mobiles lors de marchés, fêtes locales, etc.

Les quatre garants devront ensuite produire un bilan sur la qualité démocratique de la concertation.

■ C. H.

► INFOS SERVICES

CHAMVIEU-CHAMVIEUX

TARA TAXI
Taxi agréé CNR
Uniquement pour le dimanche
07 82 57 88 22

POUR PARAITRE DANS CETTE RUBRIQUE
CONTACTEZ-NOUS AU
04 74 28 89 81

INCE 11